

Contributions au débat programmatique du MODEM

Chapitre 2 : Développement économique et social durable

2.2 Finances publiques

Dans le cadre de la révision de la fiscalité et en complément des propositions émises dans le document préparatoire voici deux propositions :

Financement de la sécurité sociale :

Le financement de notre système social impacte fortement la compétitivité des entreprises par un renchérissement du coût du travail alors que nous subissons très fortement la concurrence des pays à bas coûts.

Afin d'atténuer l'impact des importations provenant des pays à bas coûts, je propose d'instaurer une TVA sociale en remplacement de la CSG.

Une telle mesure permettrait de faire subir aux produits importés une fiscalité sociale diminuant leur compétitivité face aux produits internes, sans altérer le pouvoir d'achat ni surenchérir le coût du travail pour les entreprises.

Réforme de la taxe professionnelle :

La taxe actuelle pénalise les entreprises qui investissent et qui embauchent alors qu'il faudrait au contraire les encourager en soutenant l'investissement et l'emploi.

Je propose de réformer le calcul de la taxe professionnelle sur les bases suivantes :

Indexation de la taxe professionnelle sur le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise et application de minorations de cette taxe en cas d'investissements verts ou de créations d'emplois.

Si ces deux propositions impactent peu les grands équilibres économiques de la France, elles peuvent faire évoluer fortement les comportements des entreprises et des consommateurs vers des pratiques plus vertueuses et cohérentes avec notre projet global de société.